

TP Conducteur (H/F) de Transport Routier de Marchandises sur Porteur

Objectifs :

Réaliser en sécurité un transport routier national ou international avec un porteur (>3,5t de PTAC) de façon autonome en tenant compte du modèle économique de l'entreprise

Public concerné et prérequis :

Tout conducteur titulaire du permis B répondant aux 2 conditions suivantes :

18 ans minimum

Apte médicalement conformément à la réglementation relative au contrôle médical de l'aptitude à la conduite

Qualification des intervenants :

BEPECASER ou TP ECSR Groupe Lourd
et/ou expérience mini de 5 ans en TRM

Moyens pédagogiques et techniques :

Vidéo projecteur

Lettre de voiture électronique

Véhicules nouvelle technologie

Avez-vous un handicap ? Si oui, nous contacter au 05.55.77.54.50

Durée, effectifs :

434 heures.

1 stagiaire.

Programme :

- 1- Assurer les contrôles de sécurité et de conformité avant, pendant et après le transport de marchandises.
- 2- Conduire et manoeuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un véhicule porteur du groupe lourd d'une masse maximale admissible supérieure à 3.5 tonnes et acheminer les marchandises.
- 3- Prendre en charge, transporter et livrer la marchandise.
- 4- Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule.
- 5- Prévenir les risques, appliquer les réglementations sociales en vigueur et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation.
- 6- Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure.

TRANSPOLE FORMATION

2335 ROUTE NATIONALE Z.A. DU MARTOULET 87380 SAINT GERMAIN LES BELLES

Tél. 0555775450 – administration@transpole-na.fr

SAS au capital de 20000 € – RCS LIMOGES B 911 720 803 – SIRET 91172080300012 – NAF 8559A

TP Conducteur (H/F) de Transport Routier de Marchandises sur Porteur

Modalités d'évaluation des acquis :

Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière)

Jury professionnel habilité

Evaluation au fur et à mesure de la progression

Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

Sanction visée :

Titre Professionnel Conducteur du Transport Routier de marchandises sur Porteur si réussite à la session de validation

Carte CQC

Certificat ADR- Formation de base si réussite au contrôle des connaissances final

Code RNCP :38 559

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Piquets de maniabilité

Transpalette manuel

Diable

Sangles d'arrimage

Chaines hivernales

Simulateur chronotachygraphe